



lundi 8 mai 2017

Un banquier est en place, organisons la riposte !

Emmanuel Macron (66,10 %) a remporté le second tour de l'élection présidentielle contre Marine Le Pen (33,90 %). Mais nombreux sont ceux qui ont refusé de prendre position face à ce non-choix et ont souhaité montrer leur rejet de ces candidats. Reste en tout cas à préparer les luttes à venir du troisième tour social.

Les élections du rejet

Si Emmanuel Macron croit pouvoir s'enorgueillir d'une victoire confortable en pourcentages, le vote a surtout été marqué par 12 millions d'abstentions (un record de 25,44 % des inscrits), plus 4 millions de bulletins blancs ou nuls (11,5 % des votants, un record aussi). Ces chiffres sont notamment importants dans les quartiers populaires, preuve du rejet massif de la millionnaire xénophobe comme de celui qui incarne le « monde des affaires ».

Il reste que le Front national a rassemblé plus de 10 millions d'électeurs. Un score encore jamais atteint par l'extrême droite et qui ne donne pas aux travailleurs de quoi être à la fête. Le lit du FN a été préparé par la suite d'attaques menées par Sarkozy, Hollande et consorts ces dernières années contre les classes populaires, Marine Le Pen tablant sur leur écœurement pour récupérer des voix. Elle n'a pas été élue, mais la progression des idées qu'elle propage, et sa volonté de division des exploités et opprimés entre eux, continueront à répandre leur poison. Et la politique anti-ouvrière proposée par Macron restera sa meilleure alliée.

Pour les patrons, tout est bon chez Macron !

Malgré le grand nombre de ceux qui ont refusé de choisir entre deux maux, malgré ceux qui ont voté pour lui la mort dans l'âme pour rejeter Le Pen, Macron fait mine de présenter son élection comme un vote d'adhésion à un projet entièrement construit autour des attaques contre le monde du travail. Mais l'« adhésion » dont il se targue est celle de notables qu'il a agrégés autour de lui, à commencer par Laurence Parisot, ou Pierre Gattaz, l'actuel dirigeant du Medef qui lui assure « sa bienveillance ».

Dans la lignée de la loi Macron et de la loi Travail, décidées sous Hollande, son successeur veut

« aller vite » et lancer les premières estocades contre les travailleurs dès l'été en légiférant par ordonnances. Il en résulterait un nouveau détricotage du Code du travail au profit des patrons et la généralisation des « accords » d'entreprise visant à fragmenter les droits de tous à coups de chantage patronal.

Le programme de Macron repose également sur 60 milliards d'euros d'économies budgétaires. Là encore, pas question d'aller piocher dans les poches de ses amis banquiers et évadés fiscaux. Il propose plutôt 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires et la baisse des dotations aux collectivités locales. Dans le même temps, il annonce des baisses d'impôts pour les plus aisés. Détruire les services publics, attaquer les droits des travailleurs et mettre au pas les chômeurs, tel est le programme Macron. De vieilles recettes anti-ouvrières qu'on nous a déjà trop servies.

Mobilisons-nous sur notre terrain de classe

Avec Macron, une « nouvelle page » s'ouvrirait selon ses propres mots.

Chiche ! Les travailleurs ont donc tout intérêt à ouvrir une nouvelle page de la lutte de classe contre un gouvernement et un patronat à l'offensive. La colère et la défiance qui se sont exprimées dans les urnes est une chose ; la combativité qui pourra occuper la rue et les lieux de travail en est une autre.

Dès à présent, travailleurs, chômeurs, précaires, étudiants, il faut nous organiser sur nos lieux de travail et de vie pour construire un rapport de forces à la hauteur des attaques à venir. Plus que des élections au choix biaisé, c'est dans ces luttes quotidiennes qu'on pourra réellement faire de la politique, faire barrage aux idées immondes du Front national et lutter pour notre émancipation.

Solidarité avec les collègues du nettoyage

À Saint-Ouen, dans le cadre de la reprise du chantier de nettoyage, l'entreprise Derichebourg multiplie les attaques à l'encontre des salariés. Elle veut leur faire signer des avenants à leurs contrats de travail lui permettant de modifier la répartition de leurs horaires de travail, ainsi qu'une clause de mobilité géographique rendant possible l'affectation des salariés sur d'autres départements franciliens, et même dans l'Oise ou dans l'Eure !

PSA est responsable des conditions de travail de ses sous-traitants, c'est à elle d'intervenir pour que les contrats des salariés du nettoyage ne soient pas modifiés sous prétexte de reprise du chantier. Sans doute a-t-elle besoin qu'on lui rappelle ses engagements de prétendue « responsabilité sociale » vis-à-vis des sous-traitants !

Un CDI pour tous !

À Sochaux, pour produire la 3008 et monter une équipe VSD mi-septembre, PSA annonce qu'elle va recruter au moins 1 000 intérimaires supplémentaires pour des contrats de 18 mois maximum. Ce chiffre grimpe même à 1 500 si l'on tient compte du renouvellement des intérimaires actuellement en poste, qui arrivent en fin de contrat. Avec cette nouvelle équipe VSD, l'usine de Sochaux comptera alors plus d'intérimaires sur ses lignes d'assemblage que d'embauchés. Un vrai scandale, alors que tant de travailleurs doivent affronter le chômage et la précarité. Dans tous les sites, exigeons de vraies embauches.

PSA les a esquinés, et maintenant veut les dégager

À Poissy, en vue de la fermeture de l'équipe de nuit dans quelques mois, la direction du Montage cherche à dégager tous les ouvriers handicapés ou en restrictions médicales avec la complicité de la médecine du travail. Plusieurs ouvriers ont déjà été sommés de rester chez eux dans l'attente d'un prétendu avis médical. Objectif : les déclarer inaptes au travail ou au poste pour les licencier sans DAEC ni rien.

La direction anticipe sur ce que va imposer le prochain président : l'aggravation de la loi travail, promise par Le Pen et Macron, sera prête dès juillet.

L'État, un actionnaire comme les autres

L'État qui avait investi 7,5 milliards d'euros dans le groupe PSA en 2013, a revendu ses parts à un autre organisme public (la BPI), réalisant 1,12 milliards de plus-value. Si le groupe va si bien depuis 2013 c'est sur notre dos, mais la plus-value ne va qu'aux

actionnaires. L'État garantit et confirme cette dernière règle.

La Sainte-Alliance

L'« affaire Lafarge », qui avait vu cette multinationale franco-suisse du ciment traiter avec Daech et financer cette organisation pour maintenir ses intérêts en Syrie, était déjà connue. Voilà qu'on apprend que le directeur de la sécurité de l'entreprise, qui a supervisé l'opération, est un militant du... Front national.

Extrême droite française et tueurs djihadistes prient donc le même dieu : le grand capital.

À Whirlpool comme ailleurs, interdiction des licenciements !

Après 12 jours de grève chez Whirlpool Amiens, la direction a lâché des indemnités de licenciement allant jusqu'à 80 000 €.

Cependant, la fermeture de l'usine va laisser plus de 500 travailleurs sur le carreau, s'ajoutant à tous ceux partis lors des plans sociaux depuis les années 1980. Tout cela parce que les actionnaires, pas assez satisfaits des 850 millions de profits réalisés l'an dernier, veulent encore les faire gonfler en allant exploiter d'autres salariés dans des conditions plus dures.

Ça gaze pour le chômage

La CGT d'Engie (ex-GDF-Suez) a estimé la réalité des suppressions de postes annoncées : 1 900 d'ici 2018, sur un effectif de 25 000. Malgré tout, Engie vise 200 à 400 millions d'euros de bénéfice supplémentaire cette année, soit entre 100 000 et 200 000 euros par poste supprimé ! Engie a largement les moyens de maintenir ces postes, sans même faire baisser ses profits.

Plus que jamais, en cette période de chômage de masse, que ce soit dans le public ou dans le privé : interdiction des licenciements et des suppressions de postes !

Pour quelques euros de plus...

La semaine dernière, Veolia a été condamné par deux fois pour des coupures d'eau à l'encontre de personnes handicapées et invalides. Cette pratique est illégale depuis 2013 mais Veolia continue de priver d'eau des ménages pour des impayés de quelques dizaines d'euros.

Une pratique difficile à avaler quand on sait que le chiffre d'affaires de la multinationale dépasse les 24 milliards d'euros en 2016.